

**ÉTAPE 1- FORMATION**

OUI NON S/O

1. Mon certificat de formation est valide pour le transport terrestre (moins de 36 mois).....

**ÉTAPE 2- CLASSIFICATION**

2. La description complète d'expédition est :

\_\_\_\_\_ Classe :   ( )   UN : \_\_\_\_\_ GE : \_\_\_\_\_

**ÉTAPE 3 - EMBALLAGE**

3. L'instruction d'emballage exigée par le TP14850 (Liste des MD ) ou le CGSB-43.146 pour les GRV est..... \_\_\_\_\_
4. L'emballage est compatible et permis par l'instruction d'emballage (TP14850–partie B ou CGSB43.146-Part. 2).....
5. Les quantités (emballage intérieur et extérieur) sont respectées (TP14850 – partie B) .....
6. Les dispositions propres à certaines matières sont respectées, si requis (TP14850–partie C).....
7. L'emballage est certifié UN et utilisé selon les normes du fabricant (composantes et feuille d'inst.).....
8. L'emballage rencontre le niveau de performance requis (GE I = X, GE II =Y, GE III = Z).....
9. La limite de chargement (poids brut ou densité max.) est respectée.....
10. L'emballage unique (baril, sceau) est approuvé pour des liquides, le cas échéant.....

**ÉTAPE 4 - IDENTIFICATION DES COLIS**

11. Le numéro UN, l'appellation (+nom technique, si requis – D.P. 16) apparaissent près l'un de l'autre .....
12. L'étiquette pour le risque primaire (et subsidiaire, si requis) en losange, est près du numéro UN .....
13. La certification de l'emballage est visible sur au moins un des côtés .....
14. Les indications de danger sont visibles ou reproduite sur le suremballage avec « suremballage » .....
15. Les indications sont visibles sur le suremballage sur 2 cotés opposés (si plus de 1.8 M. cu.) .....

**ÉTAPE 5 - DOCUMENT DE TRANSPORT**

16. La date est inscrite.....
17. Nom et adresse de l'expéditeur sont inscrits .....
18. Pour **chaque marchandise dangereuse**, une description complète dans l'ordre suivant :
- le numéro UN avec préfixe .....
  - l'appellation réglementaire avec le nom technique, si requis (D.P. 16) .....
  - la classe (et groupe de compatibilité pour la classe1) et classe subs. entre parenthèses, si requis .....
  - le groupe d'emballage, en chiffres Romains, si requis .....
19. Pour **chaque MD**, le nombre de colis et la quantité (nette, ou brute), en unités **métriques**.....
20. Un numéro de téléphone d'urgence 24 heures immédiatement après la phrase « No. 24-hr » .....
21. Un numéro de PIU et de téléphone pour l'activation, si requis.....
22. Les matières dangereuses et non-dangereuses sont identifiées conformément (col. ou en-tête).....
23. Le nom (lisible) et la certification de l'expéditeur.....

**ÉTAPE 6 - IDENTIFICATION DES CAMIONS**

24. Des plaques sont sélectionnées et/ou apposées selon la charte de sélection (immédiatement avant le chargement .....

Vérifié par: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_